

AVIS N° 046-2026 / DC/BR / DG**Report de Séance de Règlement / Livraison**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement informe les intervenants du marché qu'en cas de décision de l'Etat de Côte d'Ivoire décrétant le jeudi 19 mars 2026 jour férié, en raison de la célébration de la fête de l'AÏD EL FITR « FETE DE RAMADAN », les dispositions ci-après seraient appliquées conformément à ses procédures :

- la séance de Règlement / Livraison relative à la journée de bourse du 17 mars 2026, serait reportée du jeudi 19 mars 2026 au vendredi 20 mars 2026 ;
- la séance de Règlement / Livraison relative à la journée de bourse du 18 mars 2026, serait reportée du vendredi 20 mars 2026 au lundi 23 mars 2026.

A cet effet, les teneurs de compte-conservateurs sont tenus de prendre toutes les dispositions utiles pour un bon dénouement de leurs séances de règlement.

Fait à Abidjan, le 17 mars 2026

Le Directeur Général

Birahim DIOUF

